

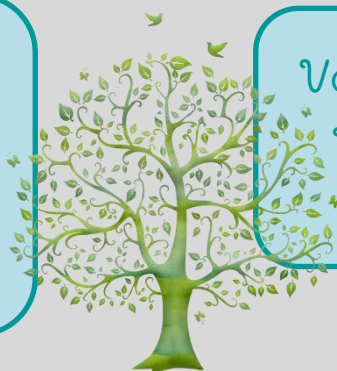
# Création d'un Conseil des Aînés

Le Conseil des Aînés s'inscrit dans un processus de démocratie locale et répond à une volonté municipale de développement de la démocratie participative.

Ce conseil a pour vocation de faire entendre la voix des séniors sur des thèmes définis concernant la vie de la cité et de tous les cubzacais et cubzacaïses.

Vous avez 60 ans et plus.  
Vous n'êtes pas élu ou conjoint d'élu.

C'est une instance de réflexion et consultative (sans prise de décision) favorisant l'implication des aînés et la convivialité, tout en développant les échanges intergénérationnels



## Rejoignez les Conseil des Aînés !

Venez retirer votre bulletin de candidature en mairie.

Un tirage au sort sera effectué en Conseil Municipal.

Date limite de dépôt de candidature

Avant le 30 Octobre



Mairie de Cubzac-les-Ponts

49 Avenue de Paris 33240 Cubzac-les-ponts 05 57 43 02 11

Site : [www.mairie-cubzaclesponts.com](http://www.mairie-cubzaclesponts.com)

E-mail : [mairie@cubzaclesponts.fr](mailto:mairie@cubzaclesponts.fr) / Facebook : Ville de Cubzac-les-ponts